



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Février
2015 - 491
Tirage : 84 exemplaires



Prochaines réunions
DIMANCHE 15 FEVRIER ET DIMANCHE 1 MARS 2015,
DE 9 H 30 A 11 H 30

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – UPU - circulaires
3 – UPU - circulaires / Banquet annuel le 28 février à 12 heures
4 – UPU - circulaires / Agenda
5 – Dossier : Faux pour tromper la poste
7 - Le saviez-vous : En vue de la commémoration du 200^{ème}
anniversaire de la Bataille de 1815.
11- Poème philatélique
12 – Réalisation inter-membres du 15 février 2015

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat

Nous avons appris le décès de Monsieur Roger Baudouin, Président du Cercle Royal Philatélique Nivellois.

Nous présentons nos très sincères condoléances à sa famille et ses amis du Cercle nivellois.

Nous sommes très satisfait du service « Carnets de circulation », il serait intéressant que nos membres alimentent ce service, renseignez-vous auprès de J-P. Goossens.



Nous vous annonçons notre banquet annuel, qui aura lieu le samedi 28 février 2015 à 12 heures à l'Ecole hôtelière du Collège Cardinal Mercier. N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire car le nombre de place est limité. Voir le bulletin de réservation en page 3.

Encore une très bonne année philatélique.

Votre Secrétaire
W. Cloquet

UPU – Circulaires philatéliques.

Circulaire n° 72 - 5 mai 2014 – Mali, timbres-poste illicites et authentiques

«La Poste du Mali a constaté qu'un nombre important d'émissions illicites au nom de la République du Mali continuent à se vendre depuis un certain temps sur plusieurs sites de vente en ligne. Nous tenons à préciser que l'existence desdites émissions illicites et leur circulation portent un grave préjudice aux services postaux maliens, à la communauté internationale ainsi qu'aux collectionneurs.

La publicité trompeuse faite à l'égard de notre pays par le biais des timbres-poste illicites représente une grave atteinte à l'intégrité morale, religieuse et économique du Mali, à son service postal et à l'UPU dans son ensemble. Il s'agit ici d'une violation grave et flagrante de la législation nationale malienne ainsi que de l'article 8 de la Convention postale universelle et de ses dispositions connexes du Règlement de la poste aux lettres.

A cette occasion, La Poste du Mali en appelle à la coopération de la communauté postale internationale ainsi qu'à celle du secteur postal pour l'aider à identifier les auteurs et producteurs des émissions illicites afin que ces derniers soient dénoncés et sanctionnés.

La Poste du Mali tient à rappeler, notamment à l'attention des collectionneurs et des autres services postaux, la liste des timbres-poste officiellement émis par ses services depuis 2002, lorsque le Mali est devenu membre du système WNS, le système de numérotation mondial de l'UPU:

- Lutte contre le VIH/sida (deux timbres-poste; date d'émission: 10 janvier 2002).
- 23^e coupe d'Afrique des nations de football – MALI 2002 (deux timbres-poste; date d'émission: 19 janvier 2002).
- Femme peulh (un timbre-poste; date d'émission: 7 mars 2003).
- Fête du Balafon (un timbre-poste; date d'émission: 7 mars 2003).
- Tresse Songhoï (un timbre-poste; date d'émission: 7 mars 2003).
- Falaises de Bandiagara (un timbre-poste; date d'émission: 7 mars 2003).
- Scène de thé dans le désert (un timbre-poste; date d'émission: 18 août 2005).
- Foire de Djenne (un timbre-poste; date d'émission: 18 août 2005).
- Une goutte d'eau pour l'Afrique (un timbre-poste; date d'émission: 18 août 2005).
- Sommet mondial sur la société de l'information (trois timbres-poste; date d'émission: 18 août 2005).
- 23^e sommet des Chefs d'Etat d'Afrique et de France (trois timbres-poste; date d'émission: 18 août 2005).
- Journée mondiale de la lutte contre le VIH/sida (un timbre-poste; date d'émission: 1^{er} décembre 2008).
- Allaitons nos enfants (allaitement maternel) (deux timbres-poste; date d'émission: 20 juillet 2009).
- Cinquantenaire de l'indépendance du Mali, prélude (huit timbres-poste; date d'émission: 27 janvier 2010).
- Cinquantenaire de l'indépendance du Mali, commémoration (deux timbres-poste; date d'émission: 27 janvier 2010).
- Cinquantenaire de la coopération sino-malienne (un timbre-poste; date d'émission: janvier 2010).
- Timbre Serval (cinq timbres-poste; date d'émission: 11 janvier 2014).

Par conséquent, toute autre émission de timbres-poste faite au nom de la République du Mali au cours de la période susmentionnée doit être considérée comme illicite.»

Circulaire 135 – 28 juillet 2014 – Paraguay, timbres-poste illicites

«Correo Paraguayo informe les Pays-membres de l'Union postale universelle que son administration a détecté la circulation, sur le marché international, de timbres-poste du Paraguay illicites.

Ainsi, il a été détecté des timbres issus d'une soi-disant émission de la Direction nationale de la poste du Paraguay dénommée «Winter War» et datant de 2013. Il s'agit de plusieurs timbres représentant le maréchal Carl Gustaf Mannerheim. Nous avons en effet reçu de Finlande des demandes de personnes souhaitant acquérir ces supposés timbres-poste, qui avaient été mis en vente sur un célèbre site d'enchères en ligne. Roberto Eaton, Président du Centre philatélique du Paraguay, a quant à lui également présenté à la Direction nationale de la poste une plainte concernant de faux timbres-poste du Paraguay qui représentent différents sujets et sont proposés sur ce même site Internet.

L'affaire étant délicate, la Direction nationale de la poste du Paraguay a déposé plainte pénale, et des procédures seront lancées en temps voulu auprès d'INTERPOL pour régler ce cas, qui est enregistré sous le no 1229/2014 «Personas Innominadas s/Producción y Circulación de Valores no Auténticos» (personnes non nommées/production et circulation de valeurs non authentiques).

L'opérateur désigné du Paraguay indique clairement qu'elle n'a émis aucun timbre-poste sur le thème «Winter War», ni en 2013 ni avant, et avertit donc la communauté postale internationale de la circulation de ces supposés timbres qui sont totalement illicites.»

□ □ □ □ □ □ □ □

Communication urgente

Banquet du CPB

Suite à la communication du Collège Cardinal Mercier il nous informe que notre banquet aura lieu le samedi 28 février 2015 à 12 heures, mais attention le nombre de place est limité, premier inscrit, premier servit.

Si vous désirez y participer, veuillez-vous inscrire le plus vite possible et au plus tard pour le 21 février. Soit en nous retournant cette information par courrier ou par e-mail : robertduhamel10@yahoo.fr ou lors de notre réunion du 15 février 2015.

Dès que nous serons en possession des informations sur le coût vous serez recontacté.

En vous remerciant et espérons vous y rencontrer, nous vous présentons nos meilleurs salutations philatéliques.

Inscription :

Membre n°, désir participer au banquet du 28 février, je serai accompagné de personne (s)

Nom :

Téléphone :

E-mail :

R. Duhamel, Avenue des Erables 14, 1420 Braine-l'Alleud.

o o o o o

Circulaire 136 – Ukraine, déclaration relative aux émissions de timbres-poste

L'opérateur désigné de l'**UKRAINE**, l'Entreprise d'Etat Ukrposhta, me prie de transmettre à tous les Pays-membres de l'Union la déclaration suivante:

«Les 19 et 20 juin 2014, la Fédération de Russie a mis en circulation deux timbres-poste dans les séries «Russie. Régions. La République de Crimée» et «Russie. Régions. La ville de Sébastopol avec statut fédéral».

Il est question ici de la violation par la Fédération de Russie de la souveraineté territoriale de l'Ukraine, sous la forme de l'annexion d'une partie du territoire ukrainien constituée par la République autonome de Crimée.

Le 27 mars 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 68/262, concernant la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

L'Assemblée générale a demandé aux Etats membres de ne reconnaître aucune modification du statut de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol.

Par conséquent l'émission par la Fédération de Russie de timbres-poste dans les séries «Russie. Régions. La République de Crimée» et «Russie. Régions. La ville de Sébastopol avec statut fédéral» n'est pas conforme aux dispositions de l'article 8 de la Convention postale universelle. L'Entreprise ukrainienne des postes d'Etat

Ukrposhta souhaite noter que le sujet choisi par la Fédération de Russie pour ces timbres est incompatible avec les dispositions susmentionnées. Ukrposhta ne peut donc pas reconnaître les émissions de timbres-poste en question.»

□ □ □ □



Samedi 7 février 2015, de 9 à 16 heures

16^e bourse philatélique

Salle Cercles des Œuvres, rue de la Cloisière 46/48, 6224 Wanfercée-Baulet
Entrée gratuite, parking en face de l'église

□ □ □ □

Samedi 14 février 2015, de 9 à 17 heures

Grande bourse carto-philatélique

Salle Sudhaina (parcours fléché) à Chimay Baileux
Timbres-poste, documents, cartes postales, duo stamp, entrée gratuite.

□ □ □ □

Samedi 28 février 2015, de 9 à 17 heures

16^{ème} bourse des collectionneurs

Institut St-André, rue du Parc, 6 à 6000 Charleroi
Philatélie, cartes postales, numismatique, télécartes, etc. (sauf brocante)
Entrée gratuite, parking aisé, bar et petite restauration

□ □ □ □

Dimanche 1 mars 2015, de 8,30 à 15 heures

15^e Grande bourse philatélique

Cafétaria du Complexe sportif, Sportvelweg 6, 3190 Boortmeerbeek
Entrée gratuite, Accessible à tous, vaste parking

□ □ □ □

Dimanche 1er mars, de 9 à 17 heures

13^{ème} bourse toutes collections

Ecole Saint François, rue de Pintamont 28, 7800 Ath
Philatélie, cartes postales, numismatique, télécartes, etc.
Entrée gratuite, parking aisé, bar et petites restaurations

□ □ □ □

Faux pour tromper la poste !!! - Suite du Flash 490

Le premier but est de tromper l'autorité postale en utilisant de faux timbres sur l'affranchissement du courrier au lieu des timbres-poste officiels.

Le faussaire peut appartenir à un réseau dont le but est de vendre à bas prix ces timbres à des revendeurs qui les céderont au public à un prix proche du tarif normal.

Faux de propagande



Faux timbre créé par la propagande allemande en 1944 à partir d'un timbre britannique de 1935. →



← Faux timbre « *Futsches Reich* » de l'[opération Corn Flakes](#) en 1945.

Au cours de guerres, dans le cadre d'opération de [propagande](#) à destination de la population ennemie, des armées impriment de faux timbres-poste pour affranchir ces courriers. Les timbres peuvent être le plus rigoureusement identiques aux vrais. Une différence volontaire peut avoir un but de propagande.

Le plus souvent, en temps de paix, les mouvements politiques ou indépendantistes recourent sur le courrier à des [vignettes](#) et des [porte-timbres](#) imitant les atours d'un timbre-poste (dentelure, nom du pays, valeur faciale).

Faux pour tromper les collectionneurs

Des faux sont également réalisés pour tromper les collectionneurs selon deux perspectives :

La première est la création d'imitations de timbres côtés, souvent rares.

La seconde comprend les tromperies à partir d'un timbre authentique pour le faire passer pour un autre. Le faussaire ajoute une [surcharge](#) ou une [oblitération](#). Ce peut être aussi une réparation non signalée à l'acheteur : regommage d'un timbre neuf, réparation de dents usées

La méthode, comme pour la [fausse monnaie](#), la création de faux timbres-poste nécessite la reproduction, par les faussaires, du processus de fabrication : choix du papier et de l'encre, gravure et impression, fabrication de la dentelure.

Certains cas interrogent sur la récupération du matériel d'imprimerie inutilisé et qui n'a pas été détruit.

Les administrations postales et les imprimeurs de timbres-poste tentent, dès le processus de création du timbre, d'empêcher le travail de falsification depuis l'introduction du timbre postal en 1840. Pour les pièces anciennes, les collectionneurs doivent s'en remettre à la connaissance et à l'expertise pour reconnaître les faux des authentiques.

Le filigrane est utilisé très tôt dans l'histoire philatélique pour le papier utilisé.

L'impression nécessite une maîtrise de la gravure, la taille-douce est une méthode d'impression choisie pour tenter de rendre plus difficile la reproduction d'un timbre. Le premier timbre émis, le Penny Black, est aussi le premier imprimé avec cette méthode.

Des timbres en héliogravure et en offset ont la réputation de pouvoir être reproduits avec ressemblance par des imprimantes perfectionnées.

Avec le perfectionnement des machines perforatrices, des dentelures irrégulières (variation du diamètre du trou sur un même timbre) ont fait leur apparition à la fin du XX^e siècle.

Au Royaume-Uni, Royal Mail a introduit une perforation elliptique dans la moitié inférieure latérale de ces timbres pour rendre plus difficile la reproduction de la dentelure. La solution est proposée par l'imprimeur Harrison & Sons. Postes Canada a introduit une perforation en forme de feuille d'érable sur des émissions conjointes en 2005 et 2007.

Les timbres autocollants sont conditionnés avec une dentelure comme les timbres gommés. Ondulée ou identique à une dentelure classique, elle permet de mieux détacher les timbres du support et aussi de gêner le travail des faussaires qui peut être facilité par timbres autocollants aux côtés rectilignes.

La consultation d'un expert philatélique aide le collectionneur à pouvoir authentifier un timbre une pièce de collection ou une marque postale.

L'expert philatélique appose sa signature selon un code précis au dos de la pièce expertisée. Néanmoins, un certificat d'authenticité permet d'assurer la validité de l'expertise à un moment donné. En effet, le timbre peut être modifié après apposition de la signature d'expert sur le papier, voire le cachet de cette signature peut servir frauduleusement ou avec légèreté.

Faussaire célèbre, Jean de Sperati (Giovanni Desperati 1884-1957)

Les créations de Jean de Sperati sont collectionnées et vendues sur le marché philatélique en toute connaissance de cause.

Une partie provient de l'achat, en 1954, par la British Philatelic Association des épreuves, de son stock de timbres et de son matériel à de Sperati. Les épreuves étant déjà marquées par le faussaire, l'association britannique marque et numérote de manière visible les timbres. Le matériel est détruit. Après recensement et étude, les pièces sont vendues aux membres de la BPA et de la Royal Philatelic Society London. Parmi les pièces les plus recherchées, se trouvent les trois albums en cuir dans lesquels le faussaire présentait ses œuvres au client potentiel. Une de ses feuilles présente les dix-huit timbres classiques qu'il affirma avoir créé avec le même matériel que la feuille de dix-huit qu'il avait dû présenter à Edmond Locard. Le dernier cahier conservé intact est acheté 31 200 livres sterling lors de la 9^e vente dispersant la collection de Gawaine Baillie, organisée à Londres en janvier 2007

Survole de la bataille 1815 ...

En vue de la commémoration du 200^{ème} anniversaire de la bataille, dite de Waterloo, nous allons débiter une série d'articles si rapportant.

La Ferme du Caillou.

Ayant quitté son château à Fleurus, Napoléon, poursuivant sa chasse aux Anglais va, dans la nuit **du 17 au 18 juin 1815**, établir son [Quartier Général dans la ferme du Caillou](#), petit hameau de Vieux-Genappe.

C'est ici que Napoléon imagina sa stratégie et ses plans de bataille. Toute la nuit durant, il va y régner une effervescence sans pareil

Elle abrite un musée provincial connu sous le nom de Musée du Caillou qui constitue le seul [musée napoléonien](#) de Belgique.

Ce musée est géré par la [Province du Brabant wallon](#), qui gère également sur le site de la bataille des monuments comme la [colonne Victor Hugo](#) et [l'Aigle blessé](#).



Localisation

La Ferme du Caillou se situe au hameau du Caillou à [Vieux-Genappe](#), section de la [commune belge](#) de [Genappe](#) dans la [province du Brabant wallon](#).

Elle se trouve à 4 km au sud du [Lion de Waterloo](#), au numéro 66 de la chaussée de Bruxelles qui relie [Genappe](#) à [Braine-l'Alleud](#) et [Waterloo](#).

Historique

La ferme du Caillou est, à l'origine, une exploitation rurale construite en 1757. Après sa victoire contre les Prussiens lors de la [bataille de Ligny](#) le 16 juin 1815, [Napoléon Ier](#) installa son dernier Quartier Général à la ferme du Caillou le 17 juin. Il y passa la nuit et y établit ses plans de bataille pour la [bataille de Waterloo](#) le matin du 18 juin 1815. La ferme fut ravagée par un incendie le matin du 18 juin 1815.

Le propriétaire de 1815, le fermier Boucquéau, transforma la maison en estaminet. En 1862, celle-ci fut vendue à [Émile Coulon](#), architecte provincial du Brabant, qui transforma le bâtiment en 1889, lui conférant son aspect actuel.

La veuve de l'architecte vendit la ferme en 1905 à la comtesse de Villegas, dont le mari, l'historien Lucien Laudy, rassembla dans la ferme une collection de souvenirs militaires et érigea dans le jardin un petit ossuaire en briques.

En 1951, à la mort de l'historien, la ferme passa à la Société belge d'études napoléoniennes (SBEN) qui aménagea le bâtiment (reconstruit depuis la bataille) en musée napoléonien.

La même année, plus précisément le 14 juin 1951, la ferme, son jardin et ses dépendances sont classés comme monument historique.

Le musée est géré par la province du Brabant depuis 1972. (et par la [province du Brabant wallon](#) depuis l'éclatement de la province du Brabant en 1995).

Architecture

Le bâtiment, peint en blanc et recouvert de tuiles orange, présente une façade légèrement asymétrique de sept [travées](#) percées au rez-de-chaussée et à l'étage de grandes fenêtres rectangulaires à [meneau](#) et traverse de bois.

La porte d'entrée, légèrement décentrée, occupe la troisième travée à gauche. Abrisée sous un petit porche protégé par une fenêtre d'[imposte](#) ornée d'une lettre N en fer forgé inscrite dans un ovale, elle est surmontée du drapeau français et d'une plaque affichant :



Musée

Les collections du musée sont réparties sur cinq salles.

La salle des aides de camp, la salle à manger et la chambre de l'Empereur reconstituent l'atmosphère de l'époque.

Le musée présente des armes, des meubles et des objets de l'époque, des documents d'archives et des diaporamas qui retracent la campagne de Belgique de 1815.



Sa fréquentation en 2012 a été de 7829 entrées.

En vue du bicentenaire de la bataille, des travaux de rénovation sont en cours et un projet de nouvelle scénographie est à l'étude.

Jardin, statue et ossuaire



Dans le jardin du musée se dresse une statue de Napoléon, œuvre du sculpteur Luigi di Quintana Bellini Trinchi di Cagnano, sculpteur italien membre de l'Ordre de Malte.

En juin 2002, en ouverture du bivouac organisé au dernier quartier général de Napoléon à Vieux-Genappe, fut inaugurée une statue en bronze représentant l'empereur. Elle est érigée à proximité du musée. Au pied de la statue, on peut lire « *Don des Chevaliers de Malte en mémoire des soldats italiens et polonais ayant combattu pour la liberté de leur patrie et la démocratie sous les aigles de l'empereur Napoléon 1^{er}* ».

L'inauguration a eu lieu en présence du prince di Cagnaco, entouré de Madame Georgette Wautelet et de Monsieur Baudouin le Hardy de Beaulieu.

Par le don de cette statue, le prince di Cagnaco a voulu un geste de réconciliation entre Napoléon et l'Ordre qu'il avait dissous sur le chemin de sa campagne d'Egypte.



Le jardin abrite également un petit édifice de brique, ossuaire édifié en 1912 pour rassembler des ossements retrouvés dans les champs avoisinants lors de travaux et de fouilles. Il s'agit d'un des très rares édifices funéraires du site de Waterloo.

Bivouac napoléonien

Chaque année, le verger de la Ferme du Caillou accueille un bivouac regroupant un millier de figurants en uniforme venant de huit pays différents.

Les « Français » s'installent au verger du Caillou tandis que les « Alliés » sont basés au pied de la butte du Lion ou dans le verger de la ferme d'Hougoumont.

Ce bivouac se déroule le week-end du 18 juin ou le week-end le plus proche de cette date.

En 2013, le site accueillait son 14^e bivouac napoléonien.

Le rapport entre le faux-terrain et la toile est parfaitement pensé, même si les détails des mannequins et chevaux gisants sur le faux-terrain sont assez sommaires.

Résumant les évènements, le panorama reproduit la topographie du terrain avec fidélité. Du point de vue de la lisibilité, les mouvements de troupes et le nombre des personnages sont tels qu'il est assez difficile de comprendre sans explications préalables les différentes phases de la bataille, au bénéfice de l'effet d'ensemble qui est magnifique.

La luminosité de la scène étonne et le panorama de Dumoulin se distingue sans doute en cela du panorama de Castellani qui exploitait la tombée du jour pour renforcer l'effet dramatique.

Le tableau s'inscrit parfaitement dans la lignée de la grande peinture militaire française. Une filiation directe est à faire avec l'œuvre d'Aimé Morot.

Justification de la valeur Universelle exceptionnelle

Le Panorama a été un phénomène très à la mode au XIXe siècle et au début du XXe siècle. Il se situe à la croisée entre l'attraction de loisir et le discours pédagogique, à la charnière entre la représentation fixe et l'image animée. De nombreux panoramas ont été construits mais peu sont parvenus jusqu'à nous.

Les œuvres représentent des paysages, des scènes bibliques, de hauts faits d'armes. La Bataille de Waterloo a très rapidement été un objet d'inspiration pour les peintres de panoramas.

Le panorama de la Bataille de Waterloo fait partie de la troisième génération dans l'histoire des panoramas. Il est cependant le seul subsistant à représenter cet événement. Il respecte scrupuleusement les règles de conception et de mise telles que définies par l'inventeur Robert Baker. Il se trouve toujours dans sa rotonde d'origine et n'a subi que de légers travaux d'entretien. On mettra également en avant la qualité de l'œuvre qui confronte le visiteur au déroulement de la bataille, on notera le grand nombre de personnages et de chevaux figurés, le rendu du mouvement est remarquable.

Déclarations d'authenticité et/ou d'intégrité.

Le Panorama de la bataille de Waterloo à Braine-l'Alleud offre toutes les conditions d'authenticité et d'intégrité. Depuis son ouverture, son activité n'a jamais été interrompue. Sa toile toujours préservée in situ et n'ayant jamais connu d'enroulement ou de dégâts importants présente encore un très bon état de conservation.

L'ensemble de ses dispositifs sont en place, seuls quelques interventions mineures et réversibles ont été réalisées au cours du temps (modification du magasin et consolidation de la plate-forme, entretien du faux-terrain). Des travaux de restauration de la rotonde, ayant souffert notamment d'un glissement de terrain de la butte sont en cours et se déroulent dans le respect des règles relatives au patrimoine protégé.

Le panorama est protégé dans le cadre de la loi du 26 mars 1914 relative à la protection du Champs de Bataille.

La philatélie

Ce n'est certes pas une épidémie
Moins encore un état de folie
C'est un passe-temps très amusant
Pour la pratiquer il faut être au courant
Cela demande, études, recherches et connaissances
Il faut la pratiquer avec une certaine conscience
La recherche est difficile et passionnante
Au grand bon sens il faut faire confiance
Une belle collection fait plaisir à voir
On s'y retrouve comme dans un miroir
Une belle pièce c'est comme un trésor
Que l'on a trouvé et que l'on honore
Monter une collection et élaborer un thème
C'est presque une satisfaction suprême
En fait il faut la pratique pour savoir
Qu'elle permet et autorise beaucoup d'espoir
Rien n'est jamais complet ni terminé
Il y a toujours quelque chose à dénicher
Quelle joie quand de belles choses on peut exposer
Et par beaucoup de monde les faire admirer
Une médaille reçue n'est pas le pavois
Mais la preuve que l'on fait un bon choix
Que les peines et les recherches sont récompensées
Et que la philatélie n'est pas tellement insensée
Que beaucoup le manifeste et le pense
Pour la pratique il faut sérénité et bon sens
Cela entretient, occupe, éveille et repose
En fait ce n'est pas tellement une bête chose
Dans les occupations il y a des m'aiseries
Mais cela n'en est pas une pour la philatélie
Il faut comprendre certaines passions
Et surtout ne pas les condamnés sans rémission
La philatélie est vraiment une réelle amie
Elle est belle, noble, et constamment nous défie
Un timbre, une enveloppe, une oblitération
Ne sont que des pièces, à intercaler en bonne position
Tous les gens timbrés ne sont surtout pas fous
Mais ils manifestent leur art et leur bon goût
La philatélie est une amie
Et elle nous bonifie

Un âne onyme (1.6.1990)

Réalisation inter-membre du 15 février 2015 - 491

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Luxembourg	710/715	xx	3,50	0,80		
2	"	849/852	xx	6,00	1,40		
3	"	869/871	xx	5,50	1,30		
4	"	874/877	xx	2,50	0,60		
5	"	907/911	xx	7,50	1,80		
6	"	926/930	xx	6,00	1,40		
7	"	944/945	xx	1,50	0,30		
8	"	948/952	xx	4,50	1,10		
9	"	964/965	xx	2,00	0,40		
10	"	1268/1269	xx	3,50	0,80		
11	"	1295	xx	1,20	0,30		
12	Monaco	338/343	xx	17,50	4,00		
13	"	386/391	xx	7,60	1,60		
14	"	397	xx	5,00	1,25		
15	"	399/404	xx	8,00	2,00		
16	France	PA 59	xx	12,00	2,50		
17	"	PA 59B	xx	26,00	6,00		
18	"	PA 62	xx	10,00	2,00		
19	"	PA 63	xx	300,00	80,00		
20	"	PA 20	xx	65,00	20,00	A examiner	
21	"	36	⊙	2,75	0,40	"	
22	"	64	⊙	40,00	8,00		
23	"	197	xx	13,00	2,50		
24	"	401	xx	9,50	2,00		
25	"	12	⊙	100,00	20,00	A examiner	
26	"	16	⊙	20,00	4,00	"	
27	"	24	⊙	40,00	8,00	"	
28	"	BF 12	xx	5,00	1,00		
29	"	BF 13	xx	5,00	1,00		
30	"	BF 14	xx	13,00	2,50	J.O. d'hiver	
31	Belgique	319	xx	9,50	2,40		
32	"	427 V1+427 2x	xx	6,60	1,50		
33	"	479/480+479a/80a	xx	5,25	1,30		
34	"	537Av1/537B	xx	14,50	3,50		
35	"	674/89+674A/89A	xx	40,00	10,00		
36	"	E57/62	xx	9,00	2,30		
37	"	E64/68	xx	10,00	2,50		
38	"	E70	xx	3,25	0,80		
39	"	E63	xx	130,00	33,00		
40	"	1978/82+BL 55	⊙	10,00	2,00		

!!!! Prochaine réalisation le 15 mars 2015.

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié